Grenoble (38) : 14 bouches d’incendie forcées en cinq jours, plus de 3 millions de litres d’eau perdus avec le retour du “street pooling”

30/05/2026 à 11h47



Avec le retour des fortes chaleurs, la métropole de Grenoble est confrontée à une recrudescence du “street pooling”, cette pratique consistant à ouvrir illégalement des bouches d’incendie pour se rafraîchir. Depuis lundi, quatorze bornes incendie ont été forcées sur le territoire métropolitain, entraînant la perte d’environ 3 270 m³ d’eau, soit plus de 3 millions de litres.

La pression de l’eau provoque des geysers urbains et inonde partiellement les rues. La métropole alerte sur les conséquences de ces ouvertures forcées, qui peuvent empêcher les pompiers d’intervenir efficacement en cas d’incendie. Les autorités rappellent aussi les risques directs pour les habitants : blessures graves liées à la forte pression,

électrocutions en cas d’inondation d’équipements électriques ou encore accidents de la route.

Dans un communiqué publié vendredi 29 mai, la métropole de Grenoble met en garde : « Cette pratique, punie par la loi, est particulièrement dangereuse : les bornes incendies sont un outil indispensable au travail des pompiers, ces ouvertures les empêchent d’intervenir efficacement en cas d’incendie ».

L’ouverture d’une borne incendie est passible de cinq ans de prison et 75 000 euros d’amende. La métropole rappelle aux habitants qu’ils peuvent se rafraîchir dans les lieux prévus à cet effet, comme les lacs, plans d’eau, piscines municipales ou espaces équipés de brumisateurs.

France 3